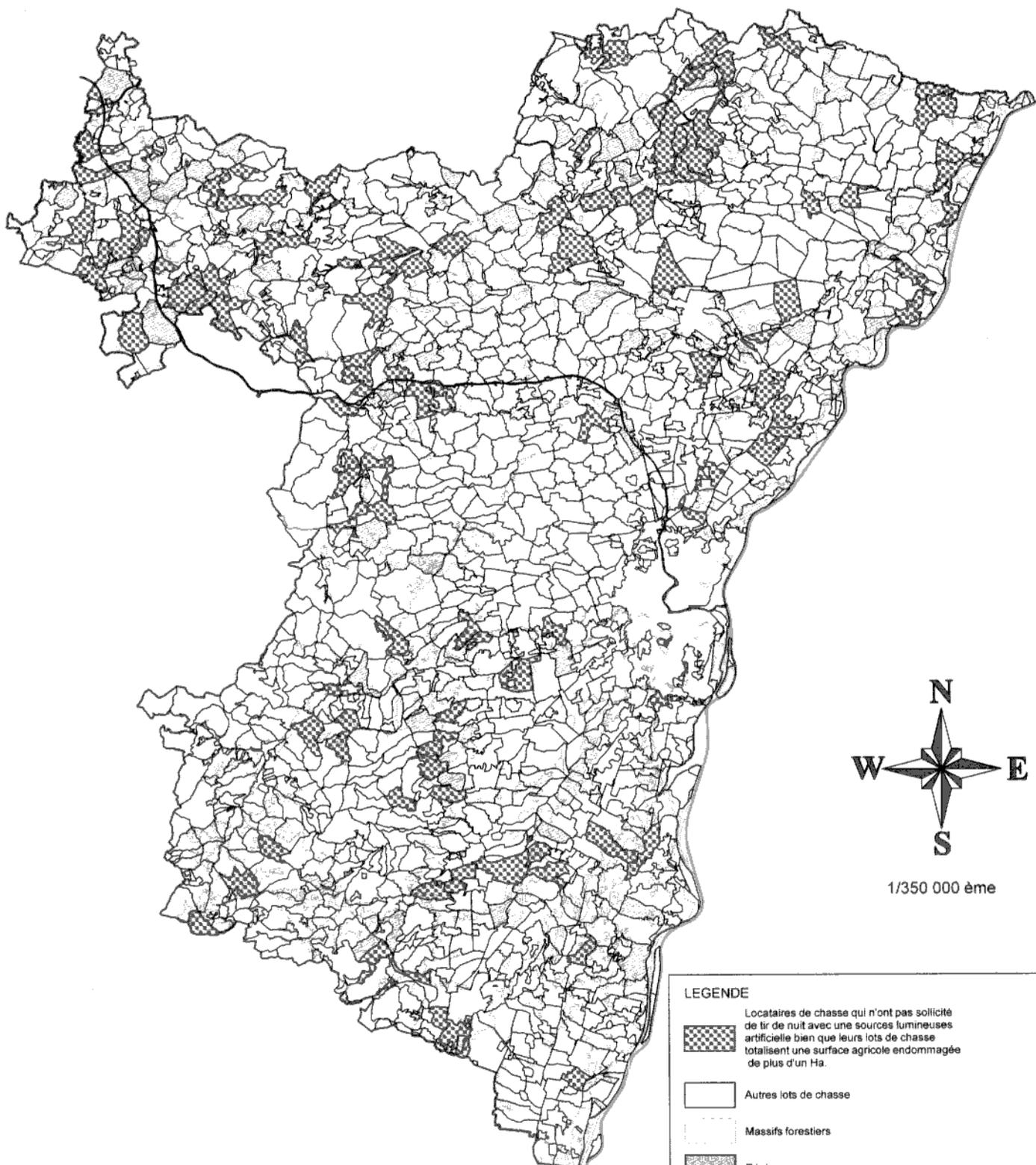


**CARTES DES LOTS DE CHASSE TOTALISANT UNE SURFACE
DETRUITE DE PLUS D'UN HECTARE ET DONT LES LOCATAIRES
N'ONT PAS SOLLICITE LE TIR DE NUIT OU QUI N'ONT PAS REALISE
OU RENDU COMPTE EN APPLICATION DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 14 MARS 2013**



1/350 000 ème

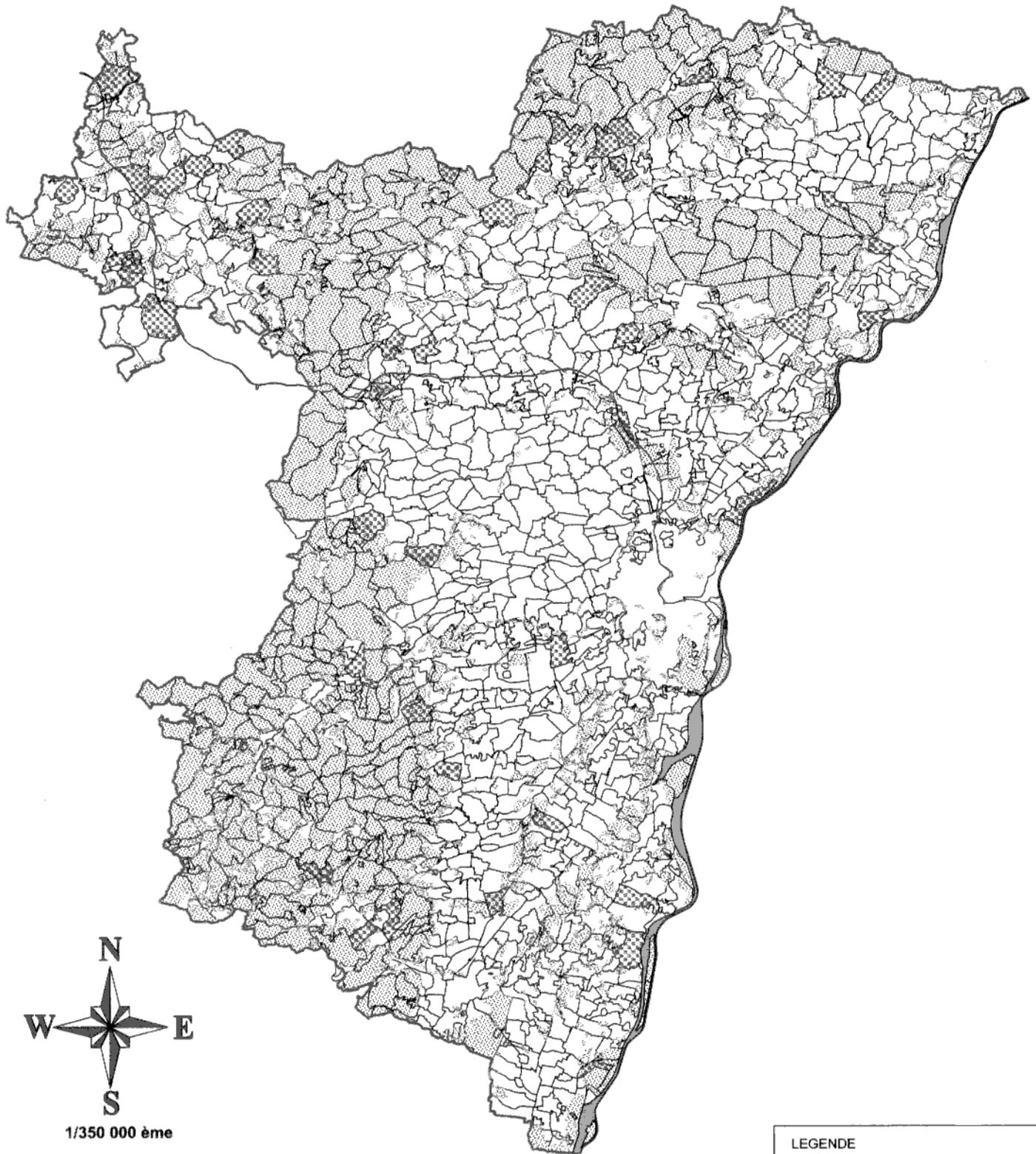
LEGENDE

-  Locataires de chasse qui n'ont pas sollicité de tir de nuit avec une sources lumineuses artificielle bien que leurs lots de chasse totalisent une surface agricole endommagée de plus d'un Ha.
-  Autres lots de chasse
-  Massifs forestiers
-  Région
-  R.C.F.S. du Rhin
-  Limite Départementale
-  Lots totalisant une surface endommagée de plus d'un ha, dont les locataires ont bénéficié d'une autorisation de tir de nuit à l'aide d'une source lumineuse artificielle mais qui n'ont rien prélevé ou qui n'ont pas rendu compte.



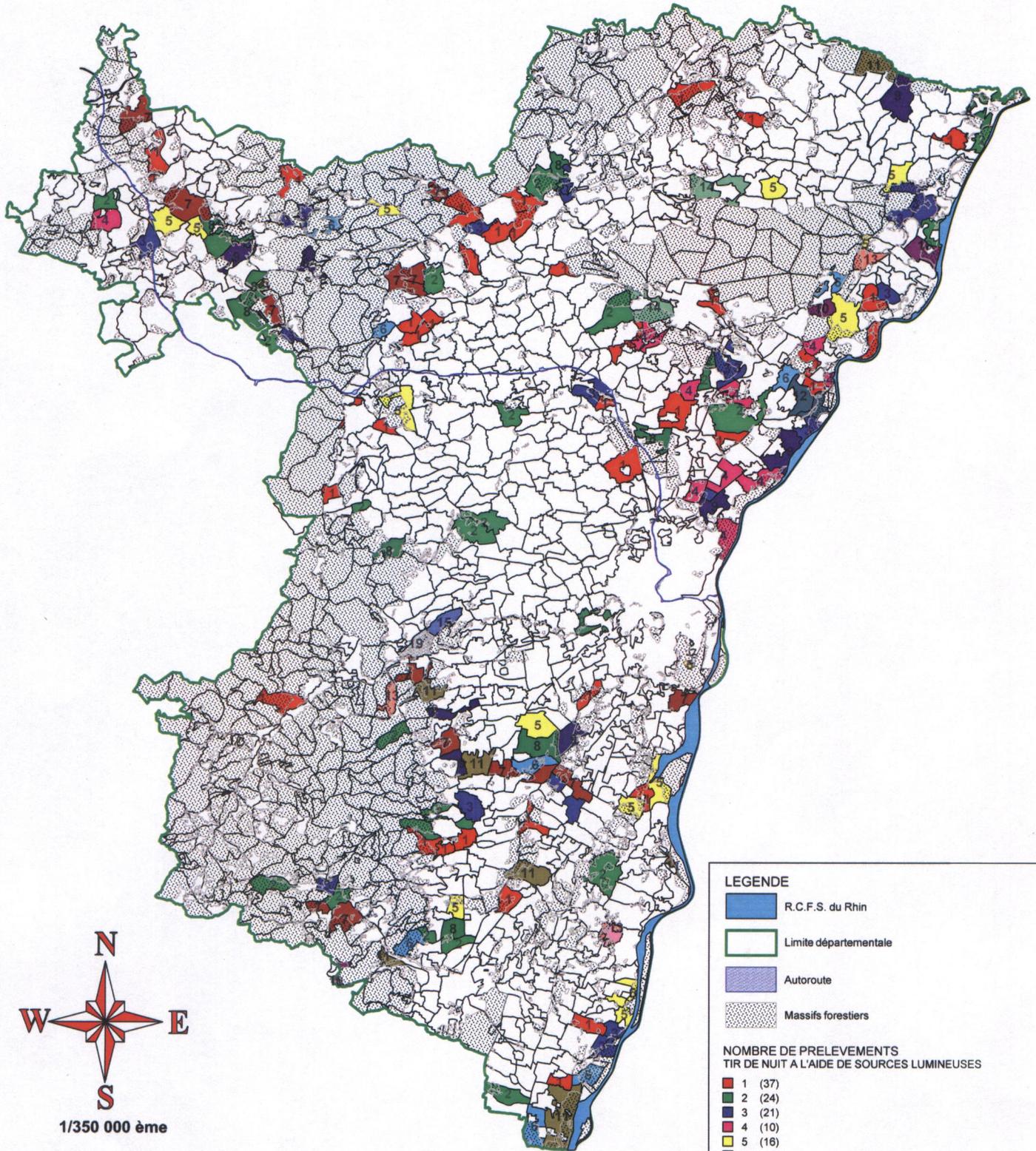
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU BAS-RHIN

**ARRETE PREFECTORAL DU 14 MARS 2013
LOTS AYANT BENEFICIES D'UNE AUTORISATION DE
TIR DE NUIT A L'AIDE DE SOURCES LUMINEUSES ARTIFICIELLES
ET QUI N'ONT EFFECTUE AUCUN PRELEVEMENT MALGRE UNE SURFACE
AGRICOLE ENDOMMAGEE DE PLUS D'UN HECTARE**



LEGENDE	
	R.C.F.S. du Rhin
	Autoroute
	Massifs forestiers
	Limite départementale
	Lots ayant des dégâts de + 1 ha, ayant bénéficié d'une autorisation de tir et qui n'ont rien prélevé

ARRETE PREFECTORAL DU 14 MARS 2013
NOMBRE DE PRELEVEMENTS
TIRS DE NUIT A L'AIDE DE SOURCES LUMINEUSES ARTIFICIELLES



LEGENDE

- R.C.F.S. du Rhin
- Limite départementale
- Autoroute
- Massifs forestiers

NOMBRE DE PRELEVEMENTS
TIR DE NUIT A L'AIDE DE SOURCES LUMINEUSES

- 1 (37)
- 2 (24)
- 3 (21)
- 4 (10)
- 5 (16)
- 6 (8)
- 7 (13)
- 8 (10)
- 9 (8)
- 10 (3)
- 11 (7)
- 12 (2)
- 13 (3)
- 14 (2)
- 15 (1)
- 17 (1)
- 19 (1)



1/350 000 ème



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU BAS-RHIN